
MONTREAL – Mise à jour de l'équipe de révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT) 3

Mercredi 6 novembre 2019 – 08h30 à 10h15 EDT

ICANN66 | Montréal, Canada

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Bonjour à tous. Merci de prendre place. Nous allons commencer nos discussions avec la troisième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence. Merci à tous d'être ici. Merci à nos invités de l'équipe ATRT3. J'ai ici à ma droite Cheryl Langdon-Orr, Pat, Liu agent de liaison du GAC pour l'ATRT3. Nous avons Vanda et Wolfgang du groupe de travail du GAC.

Je pense que tout d'abord, nous allons avoir une présentation sur les progrès qui ont été faits au sein de l'équipe de révision. Comme vous le savez tous, le GAC se focalise sur le travail de l'équipe de révision et fait partie des groupes de travail et des pistes de travail. Nous avons travaillé entre les réunions avec l'équipe de révision sur l'enquête menée auprès de la communauté mais aussi par rapport à certaines questions spécifiques qui ont été adressées au GAC. Et nous essayons de collaborer comme nous pouvons dans le travail de l'équipe de révision.

Permettez-moi donc de donner la parole à Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est toujours un grand plaisir de venir vous voir dans la salle du GAC et nous apprécions d'avoir cette séance et que vous soyez venus si tôt

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ce matin pour écouter notre rapport par rapport au travail que nous menons.

Tout d'abord, je vais vous donner un petit aperçu de notre travail. Les diapositives seront disponibles pour vous si vous voulez les revoir plus tard. Et bien sûr, nous sommes disponibles si vous voulez nous contacter si vous avez des questions.

Alors, qu'allons-nous faire aujourd'hui ? Je vais vous donner un bref aperçu des informations de contexte par rapport à ce que nous avons fait. Je vais vous donner des informations sur les sources d'information que nous avons utilisées sur les sujets que nous avons examinés. Nous allons également nous pencher sur l'ATRT2 et les recommandations de cette révision pour savoir ce qui s'est passé avec ces recommandations. Nous allons également parler de l'enquête de l'ATRT3 et nous voulons vous remercier des informations que vous nous avez envoyées dans le cadre de cette enquête ; cela a été très utile. Nous savons qu'en général, quand on demande à un grand groupe de gens de faire quelque chose, il y a un pourcentage des gens qui le font et nous avons donc été ravis de voir qu'il y a eu une grande participation au travail que nous avons fait.

Nous nous focalisons sur l'établissement de priorités et Pat en parlera davantage parce que c'est l'une des questions qui sont au cœur de nos discussions dans cette réunion. Nous avons donc la question de la diversité au sein du Conseil d'Administration, les consultations publiques également. On a attiré notre attention sur le fait qu'il y avait des interactions avec un blog au lieu d'une consultation publique

formelle ; je pense que le GAC aura des opinions par rapport à cela. Également, la question des PDP et ce que vous devez attendre de notre projet de rapport. Voilà. Nous travaillons avec des conditions particulières en tant qu'équipe de révision, différentes des autres équipes de révision et Pat vous en parlera davantage.

PAT KANE :

Pour ce qui est de notre travail, les principes opérationnels de ces équipes ont changé. Il y a de nouveaux critères pour ce que c'est qu'une recommandation. Si je peux voir l'autre diapositive s'il vous plaît ?

Nous travaillons à l'identification des recommandations, la définition des résultats souhaités, y compris des indicateurs utilisés pour mesurer si les objectifs de la recommandation ont été atteints, identification initiale des problèmes potentiels pour atteindre les données ou développer les indicateurs et un délai suggéré par rapport aux mesures qui devraient être prises.

Où nous en sommes aujourd'hui ? Des données qui puissent être apportées par l'ICANN ou les membres de la communauté pour être applicables pour la révision, des indicateurs des tiers qu'on pourrait inclure également, des enquêtes menées auprès de la communauté comme celle dont on a parlé ce matin, et des consensus par rapport aux recommandations.

Quand on a examiné les recommandations de l'ATRT2, elles ont été complétées en décembre 2013 il y a presque six ans, il y avait 12

recommandations avec 46 éléments différents. La plupart de ces recommandations se focalisaient sur le Conseil d'Administration et le GAC. Je devrais ralentir un petit peu. Le rapport a été complété en 2013 et l'organisation ICANN a dit que 100 % des recommandations avaient été mises en œuvre. Et bien sûr, l'ATRT3 a eu le mandat d'examiner cette mise en œuvre et évaluer si ces recommandations avaient été mises en œuvre et à quel point cette mise en œuvre avait été efficace.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Pat. L'ATRT2 a complété son travail en décembre 2013 et a publié 12 recommandations avec 46 éléments différents. La plupart de ces recommandations que vous connaissez se focalisaient sur le Conseil d'Administration et le GAC.

La mise en œuvre des recommandations ATRT2 a commencé en 2014 et a été signalée comme complétée en 2018. Et ce sont les données avec lesquelles nous avons commencé notre travail.

L'ATRT3 a eu pour mandat d'examiner la mise en œuvre et l'efficacité de ces recommandations. Diapositive suivante s'il vous plaît.

L'ATRT3 a eu sa première réunion le 1^{er} avril 2019. Pour ceux d'entre vous qui savent de quoi je parle, nous avons travaillé très dur et notre travail doit être complété le 20 mars 2020. C'est parce que notre révision a des délais établis par les statuts. Nous n'avons pas le choix par rapport à la durée de notre travail. Celle-ci est déterminée par les

statuts constitutifs de l'ICANN. Donc il a été déterminé que notre révision doit finir le 30 mars 2020.

La composition originale était de 18 membres et nous apprécions ceux qui sont restés. Mais malgré les personnes qui ont pu partir, notre composition reste diversifiée.

Recommandations versus suggestions et suggestions très fortes. Pat vous a parlé du nouveau processus qui régit notre travail. Vous allez voir moins de recommandations de la part des équipes de révision par rapport à ce qui a pu être fait par les autres révisions, ATRT2 ou autres, mais cela ne veut pas dire que nous n'allons pas faire des suggestions ou de fortes suggestions qui seront examinées et qui devront être prises en considération dans la planification future. Nous espérons donc limiter nos recommandations aux sujets qui nous semblent critiques, importants et opportuns. Mais cela ne veut pas dire que les autres ne sont pas importants mais nous allons nous focaliser sur les questions qui doivent être résolues dans le court terme.

Pat, vous voulez continuer ?

PAT KANE :

Alors, quand nous avons examiné les recommandations de l'ATRT2 et nous avons reçu le rapport de l'organisation ICANN disant que 100 % des recommandations avaient été mises en œuvre, notre évaluation disait que 53 % des recommandations étaient mises en œuvre et que 18 % de ces recommandations n'avaient pas été mises en œuvre. Dans certains cas, nous avons des solutions assez prescriptives et quand

nous avons évalué la recommandation elle-même, nous avons essayé de voir ce que disait la recommandation, y compris si cette recommandation avait été mise en œuvre d'une manière différente. Donc nous essayons de voir si la formulation de la recommandation avait été mise en œuvre telle quelle ou pas. Nous allons voir donc révision et mise en œuvre comme un segment de la révision.

Le rapport de l'ICANN dit que les recommandations ont été mises en œuvre et notre évaluation dit que ce n'est pas le cas. Donc il faut qu'on puisse avoir un processus pour retirer les recommandations qui n'ont pas pu être mises en œuvre ou qui ne pourront pas être mises en œuvre. Donc il y a des raisons pour lesquelles – peut-être dans une future équipe de révision – il faudrait voir pourquoi des recommandations n'ont pas été mises en œuvre et avoir la possibilité de les retirer.

Pour ce qui est de l'enquête ATRT3, nous avons mené une enquête auprès des individus et auprès des structures. Nous avons donc 15 des 17 structures qui ont répondu et nous avons eu 88 individus qui ont répondu à l'enquête dont 50 qui ont répondu à toutes les questions. Nous avons mené donc la même enquête pour tous les secteurs et on avait la possibilité d'ajouter des informations supplémentaires en tant que commentaire.

Conclusions de l'enquête. Il y avait un besoin d'établissement de priorités, révision spécifique organisationnelle, diversité des membres du Conseil d'Administration, processus de consultation publique et

soutien des décisions du Conseil d'Administration. Rentrons dans le détail de ces suggestions.

Nous avons trouvé qu'il y avait un soutien pour les décisions du Conseil d'Administration et c'est ce qu'on a trouvé dans l'enquête. Il y a eu des commentaires également sur les processus d'élaboration de politiques. Les priorités de l'ATRT seront l'établissement de priorités, les révisions organisationnelles spécifiques, la diversité des membres du Conseil d'Administration, les PDP et le processus de consultation publique. Ce n'est pas surprenant que les priorités et les révisions soient mises en premier parce que nous avons aussi le travail de Brian Cute sur l'évolution du modèle multipartite, un rapport du Conseil d'Administration qui a été publié cette semaine et le travail, bien sûr, que nous avons fait dans les séances de cette réunion. Nous allons donc examiner certaines recommandations qui sont en cours de débat en ce moment concernant le GAC.

L'ATRT2 a fait 16 recommandations concernant le GAC dont 13 ont été complètement mises en œuvre et trois qui ont été mises en œuvre de manière partielle. Pour ce qui est du GAC, toutes les recommandations ont été mise en œuvre à un certain degré.

Pour ce qui est des enquêtes, voilà les réponses que nous avons reçues. « Est-ce que la responsabilité du GAC devrait être améliorée ? » ; 73 % des structures ont répondu oui. « Est-ce que la transparence doit être améliorée ? » ; 54 répondants des structures ont dit oui. « Êtes-vous satisfaits des interactions entre le GAC et le Conseil d'Administration ? » ; 64 % des structures ont dit oui. « Et à

vos avis, êtes-vous satisfait des interactions entre le GAC et les SO et les AC ? » ; 71 % des structures ont répondu oui. Alors c'était vraiment très intéressant pour savoir où nous en sommes par rapport au GAC. La prochaine s'il vous plaît.

Nous avons vu quelques recommandations préliminaires. Ce ne sont pas les recommandations finales. Nous n'avons pas encore déterminé le niveau de consensus. Je veux partager avec vous ces points mais bien sûr, n'hésitez pas à poser des questions au fur et à mesure que je m'exprime.

L'ATRT3 suggère au GAC de publier une liste de qualités pour les agents de liaison pour aider les SO et les AC pour sélectionner les meilleurs candidats pour être des agents de liaison avec le GAC. L'ATRT3 suggère que le GAC ainsi que l'ICANN doivent présenter une orientation pour les agents de liaison au GAC de manière à ce qu'ils puissent comprendre l'environnement du GAC aussi bien que les ententes pour ces agents de liaison. L'ATRT3 suggère que le GAC continue à renforcer ses efforts sur les engagements avec les SO et les AC qui sont pertinentes. L'ATRT3 suggère au GAC de mettre en œuvre un processus d'accréditation du GAC pour les membres pour que cela puisse privilégier l'ensemble des gouvernements. L'ATRT3 suggère que le GAC, en plus des suggestions 4.4.1.1 et 4.4.3.1, continue ses efforts d'amélioration continue et qu'il mette l'accent sur les efforts d'amélioration continue pour se centrer en sens que l'avis du GAC et le communiqué du GAC soient de plus en plus clairs pour que l'on puisse intégrer cela dans le travail de la communauté. L'ATRT3 suggère que le GAC et le Conseil d'Administration développent un message

conjoint sur l'état actuel de leurs interactions et des mécanismes qui les sous-tendent. L'ATRT3 suggère au GAC de considérer le succès des mécanismes en cours qui sont en place pour interagir avec le Conseil, travailler avec la GNSO pour mettre des mécanismes similaires en œuvre et pour faciliter les interactions entre le GAC et la GNSO. Voilà donc les recommandations sur lesquelles nous travaillons en ce moment. Nous commençons à définir les recommandations, nous commençons à voir les suggestions les plus importantes. Il y aura sous peu un rapport. Cheryl, vous pourriez peut-être présenter ce qui est présenté dans la prochaine diapositive. Nous allons voir ce que nous faisons en termes de consultation publique et une fois que le rapport sera présenté.

CHERYL LANGDON-ORR :

L'ATRT3 soumet cela à la consultation publique vers la mi-décembre 2019 et nous finirons cette période à la fin janvier 2020. Mais nous savons qu'il y aura beaucoup d'autres consultations publiques qui se produiront en même temps, par exemple les résultats des enchères, etc. Nous sommes bien conscients de cela mais nous n'avions pas trop le choix.

Pour contribuer à réduire la charge de travail qui pèse sur la communauté, et suivant vos suggestions dans les rapports sur les consultations publiques, l'ATRT3 inclura dans cette version préliminaire de son rapport un résumé élargi qui pourrait vous aider à avancer et à planifier vos réponses et vous aider peut-être à recueillir les opinions de chacun de vos gouvernements pour pouvoir répondre

à une liste de questions. Il y aura des questions clés sur lesquelles nous chercherons des réponses et bien sûr, nous attendons les commentaires de la communauté. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Ceci dit, nous espérons bien qu'il y aura des questions, tout particulièrement parce que vous êtes le seul groupe qui peut regarder en premier lieu pour parler des recommandations liées au comité consultatif gouvernemental. Merci.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Cheryl.

J'ai déjà deux questions mais je pourrais céder la parole d'abord à mes collègues Olga ?

ARGENTINE : Merci, merci beaucoup du travail que vous faites.

Pourriez-vous clarifier l'une des recommandations concernant la perspective du gouvernement dans son ensemble ?

Et j'ai une autre question. Excusez-moi. Y a-t-il... Quelle est l'opinion de l'ATRT3 par rapport à la participation du GAC et du NomCom ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci de cette question que vous posez, Olga. Je vais répondre aux questions en sens inverse.

En ce qui concerne le NomCom, nous travaillons en contact par rapport à ce qui concerne la mise en œuvre de la révision du comité de nominations. Et nous savons que l'on cherche à rééquilibrer le travail de ce groupe. Donc nous ne faisons pas de recommandations spécifiques pour le moment mis à part le travail concernant la mise en œuvre des recommandations du comité de nominations.

Quant à la première question, ce que nous avons entendu dire – et ce n'est pas seulement certaines parties de l'organisation en dehors du GAC - par certains membres du GAC, c'est que pour certains gouvernements, il est très difficile d'avoir un point de vue homogène. C'est peut-être le point de vue d'un département différent d'un autre ou bien il y a des cas où l'on envoie un représentant mais les autres parties du gouvernement ne comprennent pas que cette personne fait une présentation. C'est pourquoi nous parlons de l'approche du gouvernement dans son ensemble.

Nous avons différents gouvernements qui pourraient réfléchir à cela et le prendre comme une occasion d'agir. Si c'est le cas, prévenez-nous- en parce que nous allons travailler avec vous pour vous aider à utiliser les termes appropriés pour que l'objectif soit clair pour tous. Si vous pouvez nous aider là-dessus, nous vous en serions très reconnaissants.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup l'Argentine, merci beaucoup Cheryl.

Une autre question ? Le Burkina Faso s'il vous plaît.

BURKINA FASO : Merci beaucoup Manal. J'avais juste une petite question par rapport au résumé en fait des recommandations que justement l'ATRT3 a proposé, enfin le *working group*, ils ont parlé de cela, du résumé en fait qu'ils vont essayer de mettre à la disposition des gouvernements pour une meilleure compréhension. Donc je voulais en fait plus d'explications sur cela et voir dans quel format est-ce que cela allait se faire. Parce qu'effectivement, c'est important d'avoir un peu ce type de document-là pour qu'on arrive à faire un meilleur suivi. Voilà, merci.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, merci le Burkina Faso. Nous attendons que la transcription se termine pour commencer.

CHERYL LANGDON-ORR : J'avais besoin de regarder un tout petit peu le bas de l'écran.

Quelque chose que nous sommes savons très bien et dont nous discutons à l'ATRT3 concerne un usage de la langue simple, un texte simple pour pouvoir comprendre les résumés, non seulement pour notre travail mais en général pour tout le travail de l'ICANN. Bien sûr, ce n'est pas une nouveauté pour qui que ce soit. En ce sens-là, le comité consultatif d'At-Large a fait une affirmation à cet égard par le passé. Ce serait très utile si nous présentions un résumé plus détaillé qu'un membre du comité consultatif pourrait présenter devant son département, son ministère ou son gouvernement et nous servir de

tout cela comme un instrument de rapport pour présenter ensuite une réponse. L'idée est de rendre votre travail plus simple au lieu d'avoir un processus d'interprétation pour assurer que vous pouvez aborder cette ressource. C'est comme une espèce de boîte à outils. Nous pensons que ce serait une bonne pratique et nous espérons que cette pratique s'étendra à d'autres parties de l'ICANN au moment de présenter une documentation.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup le Burkina Faso de votre question et Cheryl de votre réponse.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Alors, je vais poser ma question. J'ai deux questions en fait à poser.

D'abord, ce rapport existant entre les suggestions et les recommandations, pour moi, les recommandations, c'est quelque chose de clair. Je ne sais pas ce que sont les suggestions. Est-ce qu'elles sont moins urgentes ? C'est une option ? Voilà ma première question.

Ma deuxième question se rapporte à la réponse que vous avez donnée mais elle concerne surtout la prochaine révision de l'ATRT et la manière dont elle va approcher les suggestions. Est-ce qu'elles seront facultatives ? Comment est-ce que vous allez gérer cela ?

Et troisième question puisque j'ai le micro, cette troisième question se rapporte à la divergence entre ce que vous avez marqué en termes de ce qui a été complété et ce qui a été rapporté. Je ne sais pas si

l'interprétation était incorrecte par rapport aux recommandations ou on n'a pas tenu compte de certaines parties. L'idée est la suivante. Quand on fera de nouvelles recommandations, ce sera intéressant de les diviser par puces pour que l'on puisse mieux comprendre et que l'on voit où il y a des divergences.

PAT KANE :

Merci Manal. J'essayerai d'enlever mon écouteur pour ne pas m'entendre en même temps.

Elles jouent un rôle mixte. Lorsque nous prenons les recommandations et nous voyons que seulement 53 % ont été appliquées, la question qu'on se pose est de savoir si les recommandations sont correctes, si elles ont été centrées sur les points les plus importants. Et cela concerne ce que l'équipe de révision et l'ATRT3 recommanderont dans l'avenir comme les points les plus importants.

Pour ce qui est des recommandations de la révision précédente, ce qui est le plus important ou moins important, cela se rapporte à l'équilibre des ressources et de l'argent disponible. Tout cela est rentré en ligne de compte lorsqu'il fallait choisir les recommandations les plus significatives. Et l'ATRT3 ne travaille que depuis un an, donc ce que nous estimons être de bonnes idées qui pourraient répondre aux conditions de recommandations suivant les principes opérationnels, c'est une bonne idée, donc focalisez-vous là, et nous espérons que les suggestions trouveront une bonne voie pour les pistes de travail abordant chacune des recommandations.

Je ne dirais pas qu'elles sont facultatives. En ce moment, on parle de ces suggestions, on parle de la sorte. Mais les suggestions seraient de bonnes idées qui pourraient devenir un outil de travail supplémentaire.

La troisième question qui se rapportait à la finalisation, l'un des aspects que nous avons remarqués, parce que six ans se sont écoulés depuis l'ATRT2, c'est que l'intention il y a six ans pour ces recommandations, les choses ont changé, j'en ai parlé à Alexandre, certains points dont on avait discuté pour l'ATRT2, j'avais parlé avec Brian Cote et avec Larry, et les choses ont évolué depuis. L'une des suggestions que nous considérons, c'est d'avoir un guide l'équipe de révision qui continue après les recommandations et qui se focalise sur ces recommandations pour ne pas perdre le but, l'intention de ces recommandations. Lorsque nous sommes passés à l'ATRT3 ou l'ATRT4, il faut qu'il y ait quelqu'un sur la marche qui puisse nous dire : « Bon, le sens à l'origine était celui-là. » Et cela fait partie d'un document qui est évolutif, un document qui est vivant.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Pat, merci Cheryl. C'est très utile.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou d'autres questions ?

Si ce n'est pas le cas, je vous remercie encore Cheryl, Pat, Liu. Nous espérons pouvoir continuer cette coopération. Et si nous pouvons faciliter votre travail en quelque sorte, veuillez nous le faire savoir.

Nous demandons aux collègues du GAC de bien vouloir revenir après la pause-café pour laquelle nous avons 10 minutes de plus. Nous avons une séance intercommunautaire sur l'utilisation malveillante du DNS qui aura lieu dans la salle principale. Et après la pause pour le déjeuner, nous nous réunirons dans cette salle à 13:30. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]